

Fiche	<b>IMMO01</b>	<b>Gestion des immobilisations - acquisition</b>
Définition	<p><b><u>DÉFINITION DU PCG</u></b>  Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs. Une immobilisation corporelle est un actif physique détenu, soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être utilisé au-delà de l'exercice en cours. Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire sans substance physique.</p> <p><b><u>CARACTÉRISTIQUES</u></b>  <b><u>Une immobilisation est un actif identifiable</u></b>  Pas de problème pour les immobilisations corporelles qui peuvent être facilement identifiables par nature. Par contre, pour les immobilisations incorporelles cela peut être plus difficile ; le PCG précise les conditions pour que ce soit une immobilisation incorporelle :  - L'immobilisation incorporelle doit être séparable des activités de l'entité c'est-à-dire susceptible d'être vendue, transférée, louée ou échangée  ou  - L'immobilisation incorporelle doit résulter d'un droit légal ou contractuel même si ce droit n'est pas transférable ou séparable de l'entité ou des autres droits ou obligations.</p> <p><b><u>Une immobilisation est une ressource contrôlée par l'entité</u></b>  Elles sont contrôlées du fait :  - d'un droit de propriété (exemple : un immeuble)  - d'un contrôle de nature économique (exemple : liste de clients).</p> <p><b><u>Une immobilisation procure des avantages économiques futurs</u></b>  L'avantage économique futur représentatif d'un actif est le potentiel qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité.  Ces flux de trésorerie sont attendus aussi bien du fait de l'exploitation de l'actif que de sa revente.</p> <p><b><u>Une immobilisation n'est pas un élément de stock</u></b>  Le PCG définit les stocks comme un élément acquis ou produit dans l'objectif d'être vendu dans le cours normal de l'activité (cas de marchandises ou produits finis) ou d'être consommé dans le processus de production (cas des matières premières ou fournitures).</p>	
Règles	<p><b><u>Evaluation des immobilisations</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes (y compris la carte grise pour les véhicules) liés à l'acquisition sont à rattacher au coût d'acquisition de l'immobilisation mais ils peuvent, <u>sur option</u>, être comptabilisés en charges dans les comptes spécifiques (comptes 62 et 63).</li> <li>• Cette option est alors <u>globale</u> pour toutes les immobilisations corporelles et incorporelles (option <u>obligatoirement indifférenciée et irréversible</u>).</li> <li>• <b>Les frais accessoires non immobilisés (tels que essence ou gazole, encre, papier) sont comptabilisés HT en charges dans les comptes spécifiques.</b></li> <li>• <b>Le PCG prévoit que les actifs peuvent être comptabilisés en charges de l'exercice si leur prix d'achat unitaire HT est inférieur à 500 € HT (compte 6063).</b></li> </ul> <p><b><u>Présence d'activités hors champ de TVA</u></b>  Certaines organisations peuvent présenter des particularités en termes d'activités (sociétés financières, associations etc.) : partie des activités soumises à la TVA, partie des activités hors champ de la TVA. Les immobilisations acquises suivent la règle dite d'« affectation » :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'immobilisation n'est utilisée que pour une activité soumise (affectée) : la totalité de la TVA payée est déductible,</li> <li>• L'immobilisation est affectée à une activité hors champ de TVA : la totalité de la TVA payée est intégrée au coût de revient de l'immobilisation,</li> <li>• L'immobilisation n'est pas affectable, elle sert indifféremment aux deux activités : le montant de la TVA déductible est égal au produit de la TVA payée par le « Prorata de déductibilité de TVA ».</li> </ul> <p><b><u>Cas particuliers des logiciels</u></b>  On distingue les logiciels « indissociés » des logiciels « dissociés ».  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciels indissociés : il s'agit de logiciels acquis en même temps qu'un matériel informatique ; ils ne font pas en général l'objet d'une facture séparée. Le prix du logiciel est donc inclus dans le prix du matériel, il n'y a donc pas de comptabilisation spécifique (exemple : système d'exploitation),</li> <li>• Logiciels dissociés : il s'agit de logiciels qui ont fait l'objet d'une facturation séparée ou dont le prix est clairement distingué dans la facture du matériel informatique. Ils sont donc dissociés et comptabilisés en compte 2051 « logiciels ».</li> </ul> </p></p>	

Fiche	IMMO01		Gestion des immobilisations - acquisition					
	<p><b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b></p> <pre> graph TD     A[Activité de portefeuille?] -- oui --&gt; B[273 TIAP]     A -- non --&gt; C["(Intention de) possession durable?"]     C -- non --&gt; D["Placement financier à court terme =&gt; 50"]     C -- oui --&gt; E["Intention de participer aux décisions de gestion ou &gt;10% du capital ou OPA ou OPE?"]     E -- Non --&gt; F["Non : Autres titres immobilisés =&gt; 271/272"]     E -- Oui --&gt; G["Oui : Titres de participation =&gt; 261"] </pre>							
Mise en œuvre	<p><b>Évaluation des immobilisations</b></p> <p>► Les immobilisations acquises sont évaluées et comptabilisées à leur coût d'acquisition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ + Prix d'achat</li> <li>◦ - remises commerciales</li> <li>◦ - remises financières</li> <li>◦ + TVA non déductible (totalité ou partie de la TVA payée)</li> <li>◦ + droits de douane</li> <li>◦ + frais accessoires indispensables à la mise en route du matériel (« clés en mains »)</li> <li>◦ + charges financières relatives aux emprunts affectés</li> <li>◦ + <b>si option</b>, les droits d'enregistrements et assimilés (<u>droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes</u>)</li> <li>◦ = Coût d'acquisition d'une immobilisation (valeur brute)</li> </ul>							
Schémas d'écritures	Journal	Date	Comptes débités	Comptes crédités	Libellés comptes	Libellé opération	Débit	Crédit
Acquisition	OD	jj/mm/20N	2... 44562  62/63	404  238  512	Immobilisations E. TVA déd sur immobilisations  Frais d'actes  Fournisseurs d'immos  Av et acomptes / commandes d'immos  Banque	Fact n°	VB HT TVA  Si option	Solde dû  Acompte éventuel  Paiement comptant
Création	OD	jj/mm/20N	2... 44562	72  44571 231	Immobilisations E. TVA déd. sur immobilisations  Production immobilisée  E TVA Collectée  Immobilisations corporelles encours		VB HT TVA	Coût de production  TVA  si coût de production en N-1

<b>Fiche</b>	<b>IMMO01</b>	<b>Gestion des immobilisations - acquisition</b>		
<b>Exemple</b>	Trois machines ont été commandées. Elles ont été livrées et installées le 15/06/N.			
		PU	QTE	Montants
Machines DRM		230 150,00	3	690 450,00
Remise 5%				34 522,50
Net commercial				655 927,50
Installation		1 450,00	3	4 350,00
Total HT				660 277,50
TVA au taux normal				132 055,50
TTC				792 333,00
Acompte versé à la commande 10/05/N				150 000,00
Solde par traite à 60 jours				642 333,00

<b>Journal</b>	<b>Code Journal</b>	<b>Date</b>	<b>Comptes</b>			<b>Libellé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
			<b>Num</b>	<b>Tiers</b>	<b>Intitulé</b>			
	BQ	10/05/N	238		Av. & ac. versés / comm. immo. corporelles	acomptes machines DRM	150 000,00	
			512		Banque			150 000,00
	OD	15/06/N	215		Installations tech., mat. et out. industriel	achat machines DRM	660 277,50	
			44562		TVA déductible / immo.	facture n°	132 055,50	
			238		Av. & ac. versés / comm. immo. corporelles	solde à 60 jours		150 000,00
			405		Feur d'immo° effets à payer			642 333,00

**Résultat** Néant

<b>Bilan</b>	<b>Acompte</b>							
	<b>BILAN</b>							
	ACTIF	Exercice				PASSIF	Exercice	
		N			N-1		N	N-1
		Brut	Amt & dépr	Net	Net			
	ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
	Immobilisations incorporelles					Capital	1 000 000	1 000 000
	Immobilisations corporelles	150 000		150 000		Réserves		
	Immobilisations financières					Report à nouveau		
	TOTAL I	150 000		150 000		Résultat de l'exercice		
						Provisions réglementées		
						TOTAL I	1 000 000	1 000 000
	ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
	Stocks et en-cours					TOTAL II		
	Av. et ac. versés sur commandes					DETTES		
	Créances					Emprunts et dettes assimilés		
	Valeurs Mobilières de Placement					Av. et ac. reçus sur commandes		
	Disponibilités	850 000		850 000	1 000 000	Fournisseurs et comptes rattachés		
	TOTAL II	850 000		850 000	1 000 000	Autres		
						TOTAL III		
	Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>1 000 000</b>		<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

**Acquisition**

	<b>BILAN</b>							
	ACTIF	Exercice				PASSIF	Exercice	
		N			N-1		N	N-1
		Brut	Amt & dépr	Net	Net			
	ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
	Immobilisations incorporelles					Capital	1 000 000	1 000 000
	Immobilisations corporelles	660 278		660 278		Réserves		
	Immobilisations financières					Report à nouveau		
	TOTAL I	660 278		660 278		Résultat de l'exercice		
						Provisions réglementées		
						TOTAL I	1 000 000	1 000 000
	ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
	Stocks et en-cours					TOTAL II		
	Av. et ac. versés sur commandes					DETTES		
	Créances	132 056		132 056		Emprunts et dettes assimilés		
	Valeurs Mobilières de Placement					Av. et ac. reçus sur commandes		
	Disponibilités	850 000		850 000	1 000 000	Fournisseurs et comptes rattachés	642 333	
	TOTAL II	982 056		982 056	1 000 000	Autres		
						TOTAL III	642 333	
	Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>1 642 333</b>		<b>1 642 333</b>	<b>1 000 000</b>	<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	<b>1 642 333</b>	<b>1 000 000</b>